

Sea Shepherd France exclut toute collaboration avec des entités, marques ou produits concernés par les points suivants :

- Tout produit alimentaire contenant des ingrédients d'origine animale.
- Tout produit **non issu de l'agriculture biologique** ou sans équivalent certifié.
- Toute entreprise commercialisant de l'eau (hors urgences humanitaires).
- Produits cosmétiques non véganes, non certifiés bio ou sans équivalent certifié.
- Produits contenant des ingrédients issus de la pétrochimie ou testés sur les animaux.
- Tout article **textile non végane** (ex : laine, soie, cuir, etc.), même recyclé.
- Fibres naturelles non biologiques ou synthétiques non recyclées.
- Fabrication textile ne répondant pas à des critères sociaux et environnementaux stricts (ex : non membres de la Fair Wear Foundation ou équivalent, sans certifications GOTS...).
- Structures pratiquant le **dropshipping** sans transparence sur les conditions de production.
- Packaging non recyclable ou issu de la pétrochimie.
- Absence de traçabilité claire et complète des filières de production et/ou incapacité à fournir les certificats des usines partenaires.
- Entreprises ou services affiliés à la cryptomonnaie ou aux NFT.
- Produits nécessitant l'usage ou l'extraction de **métaux rares, précieux ou semi-précieux** (même en cas de refonte ou de recyclage).
- Entreprises liées à l'extraction ou la promotion d'énergies fossiles, nucléaires ou d'énergies dites renouvelables (ex : usines éoliennes on shore/off shore, au cœur ou à proximité de zones protégées et/ou sensibles).
- Structures liées au secteur minier ou extractif.
- Entreprises promouvant des **activités motorisées** à fort impact environnemental (jet-ski, quad, croisières...).
- Agences de voyage, hôtels ou groupes hôteliers promouvant ou collaborant avec des structures exploitant des animaux (zoos, aquariums, delphinariums, cirques, spectacles animaliers, etc.).
- Structures exploitant des animaux.
- Entreprises ou services tirant profit de l'exploitation animale, directe ou indirecte. Toute entité promouvant, pratiquant ou légitimant la **chasse ou la pêche**, récréative ou non, incluant le "no kill".
- Structures affiliées à un parti ou à une figure politique.
- Entreprises ou services liés au secteur bancaire, à la finance spéculative ou à l'immobilier.
- Laboratoires ou industries pharmaceutiques non engagés dans une transition éthique (ou testant sur les animaux).
- Marques liées au tabac ou à la cigarette électronique.
- Structures en cours de création, sans historique éthique ou modèle validé.